

et de l'avis et le consentement des dits Conseils Législatif et Assemblées."

Lord Dorchester, alors Gouverneur-Général, que des affaires pressantes appelaient en Angleterre, laissa à son lieutenant Sir Alured Clarke, le soin d'organiser et de faire fonctionner la nouvelle constitution, dont l'inauguration fut fixée au 26 décembre 1791. Le 7 mai 1792, la Province fut partagée en vingt-sept divisions électorales, portant les noms suivants : Bedford, Buckingham, Cornwallis, Devon, Dorchester, Effingham, Gaspé, Hampshire, Hertford, Huntingdon, Kent, Leinster, comté de Montréal, ville de Montréal, quartier-est, ville de Montréal, quartier-ouest, Northumberland, Orléans, comté de Québec, ville de Québec, Basse-ville, ville de Québec, Haute-ville, Richelieu, Saint-Maurice, Surrey, ville des Trois-Rivières, Warwick, Bourg de William Henry (Sorel) et York. Chacune de ces divisions électorales fut chargée d'élire deux députés, à l'exception de celles de Bedford, Gaspé, Orléans et William Henry, auxquelles la population ne permettait pas d'en élire plus d'un. L'ouverture de la première session, qui eut lieu avec beaucoup de solennité le 17 décembre 1792, répandit la joie dans toute la Province. C'est avec assez de vraisemblance que la majorité du peuple crut voir dans la création de cette Chambre d'Assemblée, un puissant moyen de régénération politique ; mais la lutte qui s'engagea dès les débuts de ce nouveau régime, entre les conseils exécutif et législatif d'une part, et la Chambre d'Assemblée de l'autre, laissa assez facilement prévoir qu'il faudrait batailler rudement et longtemps pour obtenir le complet redressement des griefs dont souffrait le pays depuis de longues années.

Le cadre de cet ouvrage ne nous permet pas d'entrer dans les détails des luttes, souvent acrimonieuses et violentes, que les races et les partis politiques se livrèrent dans